

Gérard DA SILVA

**GEORGES BUISSON,
PÈRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

Préfaces

de Jean-Claude Mailly et de Serge Legagnoa

Mouvement
social



Laïcité

L'Harmattan

Table des Matières

5. Préfaces de Jean – Claude Mailly et Serge Legagnoa

9. Introduction

13. Préambule historique

13. De 1789 à la Commune, un « plan unique » pour la « bienfaisance nationale »

20. 1789-1889 : l'assistance obligatoire « digne commémoration du 4 août »

21. Charte de la Mutualité et congrès internationaux : « diminuer l'inégalité des conditions » et choix entre capitalisation et répartition

24. Bismarck et l'Alsace-Lorraine, contrainte plus que modèle

26. Jaurès contre les « réacteurs sociaux » de la Mutualité, pour « l'assurance sociale universalisée » et « pour toute la justice »

27. Programme de la CGT décembre 1918 : « l'extension de l'Assurance sociale », avec régime unique, gestion par les assurés, répartition

28. Les conditions du débat sur les Assurances sociales et la partie XIII du traité de Versailles et le « droit à l'assistance nationale »

30. 1921, le rapport Cahen – Salvador, pour une « une gestion par les intéressés » avec « un nombre extrêmement limité de fonctionnaires »

32. Grinda pour la « solidarité » venue de la Révolution, Chauveau pour la Mutualité

34. « Un élément de sécurité morale introduit dans la vie ouvrière et, par là même, d'indépendance »

37. PREMIERE PARTIE *Du programme minimum de la CGT (1918 – 1921) à la loi sur les Assurances Sociales*

39. Chapitre 1 *Éléments de biographie d'un jeune militant syndicaliste*

41. Chapitre 2 *Buisson à la Fédération des Employés pour les Assurances sociales*

41. Les responsabilités au sein de la Fédération des employés

44. Buisson secrétaire général de la FNSE

45. 1921, la question des Assurances sociales au sein de la FNSE

48. 1922 : « doter la classe ouvrière d'un régime d'assurances sociales auquel elle a droit », avec 2/3 d'administrateurs

50. Combat pour les Assurances Sociales : pour le patronat « législation de classe », pour CGTU et PC, loi pour « brimer la classe ouvrière »

52. 1924 : le 22e congrès de la FNSE et des assurances sociales avec « obligation » et pour « tous les citoyens »

56. Pour l'adhésion aux Caisses le Travail, celles de la CGT

58. Départ de Buisson de la FNSE, « un nom attaché aux assurances sociales »

61. Chapitre 3 Buisson, la CGT et les assurances sociales

62. 1919 : la CGT pour un « régime unique », la « gestion et le contrôle ouvrier » et le « système de répartition »

63. 1920 : pour « un système général d'assurance...les organisations ouvrières admises à prendre part à la gestion du système »

64. 1922, Buisson pour « une incorporation de l'allocation familiale dans la loi sur les Assurances sociales »

67. Buisson contre la « charité philanthropique »

68. « Unifier la situation des travailleurs »

71. Une brochure de Buisson sur les Assurances sociales, préfacée par Jouhaux : « de l'assistance à l'assurance »

73. Note de la CGT au Parlement sur un projet de loi revu pour interdire la gestion par les assurés

75. « Permettre aux travailleurs la gestion d'une part de leur salaire...pour la défense de la santé publique »

78. Le « rêve » de Buisson : « prévention de la maladie... à l'exclusion des autres établissements capitalistes et cléricaux »

79. Les Caisses Le Travail de la CGT, pour « l'exemple »

80. Conseil Supérieur des Assurances Sociales: « le système de capitalisation ne... paraît pas correspondre à l'esprit des Assurances sociales »

83. Quand la « simplification » de la loi de 1930 est « dangereuse » et « contraire à la loi »

83. « simplification » au profit des mutuelles

84. Opposition du patronat pour « réaliser des économies »

85. 1933 : ni étatismes, ni paternalisme, administration par les assurés et refus de suspension de la loi

87. Ce qui serait « mortel » pour les Assurances sociales

88. Ni « étatisation », ni « lien direct » avec les assurés

90. Retour de la CGTU à la CGT et son acceptation de la loi des Assurances sociales

92. 1936 et la Charte d'Amiens avec la liberté vis-à-vis du gouvernement de Front populaire

94. Circulaire de Lebas contre les patrons profitant des 40 h pour mettre en cause les Assurances sociales et aide aux enfants d'Espagne

97. 1938 : mort du Front populaire, opposition à Munich, aux « forces de conservation sociale et la presse à leur dévotion »

98. « Contre tous les fascismes avec notre camarade Buisson »

101. Chapitre 4 Les Caisses Ouvrières « Le Travail », matrice de la gestion de la Sécurité sociale par les assurés

101. « Être les animateurs de la grande réorganisation du réseau de la santé publique »

103. Premier congrès de 1931, pour « l'unité de l'assurance » et la « solidarité sociale » et « plus de responsabilités que de profits »

- 106.1932 : premier bilan pour la Fédération nationale des Mutuelles Ouvrières et les Caisses Ouvrières, « une lourde tâche à accomplir »
- 108.1933 : Le Bulletin Ouvrier des Assurances sociales, pour la diminution de la capitalisation « et ses dangers »
109. Contre le « resquillage » patronal
111. Buisson au Bureau International du Travail, « évoluer sans cesse vers le progrès »
113. Remises en cause permanente, au nom du libéralisme, des Assurances sociales, « obligation de solidarité sociale »
115. Le 2^e congrès des Caisses ouvrières « Le Travail » : « la loi a été faite pour les assurés »
118. Des Caisses « parties de zéro », qui sont un « complément nécessaire »
119. Les décrets – lois de 1935, l'acquis du pourcentage, les doutes sur la « régionalisation » et contre les « réacteurs de tout poil »
120. Organisation du déficit des Assurances sociales ou augmentation de la cotisation et dénonciation d'un décret du Troisième Reich
121. 1936 : un principe : « en versant sa part, l'assuré a le droit de gérer la caisse à laquelle il appartient », allant du « secours » au « droit »
122. Le 3^e congrès des Caisses « Le Travail », pour des Assurances sociales « gérées uniquement par les travailleurs »
123. 1938 : 4^e congrès, « l'assurance sociale faite pour les assurés, gérée par les assurés... doit être profitable aux assurés »
124. Mise en cause du corporatisme médical et de l'administration des Finances
127. Pour la « retraite des vieux » et opposition au fascisme
128. Le sabotage des Assurances sociales « est un fait accompli »
- 131. Chapitre 5 Les débats de la Commission d'Assurance et de Prévoyance Sociales**
131. La question du chômage avec la CGT (C// 14 645 12^e législature)
133. AN C//14768, 13^e législature : la CGT et l'article 364 du Code pénal
135. C//14878 14^e législature : « si nous avions contre nous tout le corps médical et les agriculteurs, la loi ne pourrait pas être appliquée »
135. C//14879 14^e législature : la mutualité pour « la liberté dans l'application de la loi sur les assurances sociales » à son profit
137. C//14985 15^e législature : « le but que poursuit la mutualité n'est pas de monopoliser les assurances sociales »
138. C//15166 16^e législature et l'enterrement de la retraite des vieux travailleurs
- 141. Chapitre 6 Débats à la Chambre : importances et limites des lois de 1928 et 1930**
141. « une armée de fonctionnaires » générée par la loi ?
142. 1928 : « ni le parti communiste, ni la CGTU n'entendent aider le capital », et s'abstiennent

145. 1930 : « on nous oppose l'hostilité de la mutualité et du corps médical »
147. Corporatismes agricoles et des mutuelles
148. Bonnevey : la CGT « sa caisse Travail...une propagande intense en faveur de la loi »
149. Antonelli et les dix ans de discussion pour « tous les grands risques sociaux...à l'exception du chômage »
152. 1930 : le PC contre une loi « social – fasciste » qui est « d'hypocrisie et d'esclavage »
153. 10 ans d'une part, un jour pour « l'urgence » d'un projet de loi « portant dégrèvements d'impôts »
154. Premier bilan de la loi de 1930
156. Buisson contre le retour à la mutualisation qui tire parti de la loi
- 159. Chapitre 7 Adversaires, faux amis face à la « petite phalange » des défenseurs des Assurances sociales**
159. 1929 : Buisson et sa dénonciation anthologique des opposants aux Assurances sociales
166. Hobereaux, chambres de commerce contre une loi « d'une complexité et d'un formalisme excessifs », médecins, mutualité...
167. Un choc de « simplification » demandé par les Chambres de Commerce en faveur de la Mutualité
170. Georges Cahen – Salvador, premier rapporteur de la loi sur les Assurances sociales
171. Étienne Antonelli, « l'ami sincère »
174. Grinda, « inadmissible que la France de la Révolution... n'ait pas encore voté une loi... »... « l'assurance ouvrière sera obligatoire »
176. Pierre Laroque, le « second père », « pour mettre en œuvre un plan de Sécurité sociale »
177. Parodi, ministre signataire des ordonnances d'octobre 1945
178. Croizat, ministre, mais pas signataire des ordonnances fondatrices de la Sécurité sociale de 1945

181. DEUXIÈME PARTIE De la Résistance à l'avant-projet d'ordonnance sur la Sécurité sociale

183. Chapitre 1 Buisson, de la Résistance à la Sécurité sociale

183. Nouvelle scission au sein de la CGT
185. Le Comité franco-britannique contre les totalitarismes et pour la « justice humaine » et démission de Belin de la CGT
188. Illégitimité du régime satellitaire de Vichy
189. Juillet 1940 : la CGT à Toulouse contre Vichy
194. À Sète, la Résistance pour les Buisson, avec Jouhaux
195. 15 septembre 1940 : « maintenir la CGT »

196. Buisson membre du Bureau confédéral clandestin de la CGT
197. À Lyon avec Vivier-Merle, arrêté dès 18 juin 1940 par les Allemands et retenu comme otage
198. À la fondation du Comité d'Action Socialiste, base de la Résistance du Parti socialiste et un 14 juillet 1942 de Résistance, à Cahors
200. À Londres pour la CGT, porteur d'une lettre de Blum pour de Gaulle et rencontre avec Laroque
201. 1943 : Buisson, Blum, de Gaulle
203. Buisson, septembre 1943 ; « notre ligne de conduite »
- 205. Chapitre 2 *Clivages entre le Rapport Beveridge et la Sécurité sociale dans un « moment révolutionnaire »***
208. Unité du plan de nationalisations avec la Sécurité sociale
- 211. Chapitre 3 *Buisson et la défense de la Sécurité sociale à la 26^e CIT de Philadelphie de 1944***
212. Philadelphie 1944 : « Le point numéro 4 à l'ordre du jour est : "Sécurité sociale : ses principes" »
215. Déclaration de Philadelphie, pour « l'extension des mesures de Sécurité sociale »
217. Buisson et la Recommandation 164 sur la sécurité et la santé des travailleurs
- 219. Chapitre 4 *Buisson à l'Assemblée Consultative Provisoire 1943-1945, avec son avant-projet d'ordonnance sur la Sécurité sociale***
219. 3 novembre 1943 : Buisson, président de la première séance de l'AC.P. : « une révolution qui s'annonce pour les peuples »
222. Le Programme du CNR et les limites du plan « complet » des « jours heureux »
223. 21 juillet 1944, le plan de nationalisations de Buisson et le rejet de « la féodalité oligarchique et industrielle »
226. 6 décembre 1944, Buisson et son premier plan, « pour la grande loi de sécurité sociale »
229. « Demande d'avis » du ministre du Travail Parodi et rapport Laroque
233. Soutien critique de Buisson opposé aux lobbies anti Sécurité sociale
234. 24 juillet 1945, le rapport sur la Sécurité sociale de Buisson
236. 24 juillet 1945, « l'avant-projet d'ordonnance » n° 554 sur la Sécurité sociale en 88 articles de Buisson, « père de la Sécurité sociale »
238. Opposition de la CFTC à l'ordonnance de Buisson
242. Comparaison de l'ordonnance du 4 octobre et de celle du 24 juillet et rappel de 1789 et 1793
245. 19 octobre : deux ordonnances différentes : la « solidarité de tous les salariés » face à la conservation « moderne » de la Mutualité
248. Ultime participation militante lors de la CIT de 1945
249. Hommages : Buisson « homme juste et bon », avec Suzanne

251. Conclusion

254. 1995 : « La défense de la Sécurité sociale mérite une grève générale interprofessionnelle »

255. Les réformes et adaptations de la Sécurité sociale, 1947 – 1978

256. Les contre – réformes de la Sécurité sociale, 1959-2016

258. Le « trou » provoqué par les laboratoires pharmaceutiques et la médecine libérale à l'hôpital public

259. Régionalisation, étatisation, déficit

263. L'alternative sociale au libéralisme totalitaire et à la financiarisation de l'économie

273. ANNEXE Reproduction in extenso du document public publié par l'A.C.P. n° 554 « **Avant-projet d'ordonnance portant organisation de la Sécurité Sociale** » en 88 articles et applicable au 1^{er} janvier 1946 présenté par Georges Buisson le 24 juillet 1945

297. Bibliographie

303. Index des noms

311. Abréviations

GEORGES BUISSON, PÈRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Georges Buisson, employé de commerce devenu secrétaire de la Fédération CGT des employés en 1920, puis un des secrétaires de la CGT, s'engage pour les assurances sociales, dès 1922 ; le présent livre donnant le détail des débats sur les assurances sociales durant vingt ans.

Après le vote de la loi en 1930, Buisson met en place et préside les caisses Le Travail, qui sont celles de la CGT. Engagé dans la Résistance, il représente la CGT à Londres, et est vice-président de l'Assemblée consultative provisoire, celle de la Résistance, à Alger, dès novembre 1943. Il représente la France, pour le groupe ouvrier, lors de la Conférence internationale du travail de Philadelphie, en 1944. Dans ce contexte, il est l'auteur, le 24 juillet 1945, de l'avant-projet d'ordonnance de la Sécurité sociale, pour qu'elle soit mise en place au 1^{er} janvier 1946. L'ordonnance officielle, celle du 4 octobre, n'est que le « copié-corrigé » des 88 articles de celle Buisson.

Cet ouvrage, rédigé en hommage à Buisson pour les 70 ans de sa disparition, révèle et reproduit *in extenso* le texte vraiment fondateur de la Sécurité sociale, celui du 24 juillet, document public publié et depuis lors occulté et passé sous silence. Pour cet hommage, une injustice est réparée, comme est rendue à la CGT confédérée et au syndicalisme libre et indépendant de la Charte d'Amiens, une de ses plus glorieuses victoires : la Sécurité sociale avec la Libération. Et l'on peut dire, légitimement : « Georges Buisson, père de la Sécurité sociale » !



Gérard DA SILVA est titulaire de deux doctorats ès lettres (3^e cycle et thèse d'État). Il a publié : Le texte et le lecteur (*L'Harmattan, 1985*), L'affaire Mortara et l'antisémitisme chrétien (*Syllepse, 2008*), Histoire de la CGT FO, 1895-2009 (*L'Harmattan, 2009*), Panacée pour le chômage et les retraites (*Muscadier, 2012*), Histoire de la Fédération des Employés et Cadres, 1893-2013 (*L'Harmattan, 2013*), Léon Jouhaux (*L'Harmattan, 2014*). Il a également publié plusieurs livres de poésie.

ISBN : 978-2-343-08817-4

26 €



9 782343 088174